



Extension aux chutes Victoria

BOTSWANA

Pour compléter votre **safari à cheval au Botswana**, les chutes Victoria vous offrent une fin de voyage en apothéose. La végétation luxuriante du parc est un joyau ! Vous êtes logés, selon votre choix, au Victoria Falls hotel ou Victoria Falls Safari lodge, ou dans une tente luxe à "l'éléphant camp". Des navettes vous permettent d'explorer les chutes et profiter des nombreuses activités en option sur le site : **safari à cheval**, survol en hélicoptère des chutes, rafting, canoë...

 3 jours / 2 nuits	 À partir de 780 €	
--	--	---



ITINÉRAIRE

Les points forts

• Nombreuses activités en option : rafting, canoë, saut à l'élastique, croisière, visite des chutes Victoria, safari à cheval...

Jour 1 — ARRIVEE A VICTORIA FALLS

VICTORIA FALLS HOTEL

• Depuis Victoria Falls airport :

Accueil à l'aéroport de Victoria Falls. Transfert privé pour le Victoria Falls Hôtel.

• Depuis le Delta de l'Okavango :

Vol privé depuis le delta pour Kasane (1H50 de vol). Atterissage à Kasane et transfert par la route jusqu'à l'hôtel et installation.

Fin de la journée libre. Possibilité de vous rendre directement dans le parc national d'où sont visibles les chutes Victoria. (Droit d'entrée par personne, non inclus).

Jour 2 — VICTORIA FALLS

VICTORIA FALLS HOTEL

Journée libre à Victoria Falls, nombreuses activités en option :

Journée de rafting sur le Zambèze : (environ 7h d'activité)

a partir du mois de Juillet.

Journée de canoë sur le Zambèze : (environ 7h d'activité)

Saut à l'élastique au dessus des gorges du Zambèze :

Safari à dos d'éléphant : (environ 3h30 d'activité)
Survол des chutes en hélicoptère : 13 minutes ou 26 minutes.

En fonction des activités le repas du midi est parfois inclus (Rafting, canoë), dans le cas contraire les repas sont à votre charge.
D'autres activités sont disponibles ainsi que des possibilités sur plusieurs jours. N'hésitez pas à nous contacter.

Jour 3 — VICTORIA FALLS - JOHANNESBOURG

Début de matinée libre, transfert vers l'aéroport de Victoria Falls pour votre vol retour sur Johannesburg.

DATES & PRIX

DÉPART	RETOUR	PRIX HORS VOL	PRIX VOL INCLUS	STATUT
28/12/2020	30/12/2020	780 €		Départ garanti
28/12/2021	30/12/2021	780 €		Départ garanti

Remarques sur nos prix

- Le tarif ci-dessus s'entend par personne basé sur la participation de 2 personnes en chambre double standard au départ de l'aéroport de Victoria Falls en basse saison.
- Départ possible à toutes dates à partir d'une personne.
- Nous contacter pour tout autre hébergement à Victoria Falls.
- Le départ peut également se faire de n'importe quel aéroport du Botswana après un safari à cheval.

AVERTISSEMENT

Le parcours peut être modifié pour des raisons de sécurité, de météorologie ou d'imprévu. Des événements indépendants de notre volonté peuvent modifier les parcours : routes coupées, fleuves en crue, sécheresse, grèves, fêtes locales... Cheval d'Aventure, ses partenaires, ses accompagnateurs, ainsi que ses guides locaux mettront toujours tout en œuvre pour apporter la meilleure solution, même en modifiant le parcours.
Les noms des hébergements sont donnés à titre d'information. En fonction des disponibilités, ils pourront être modifiés et remplacés sans préavis par un autre hébergement de même catégorie.

Notre prix comprend

TRANSPORTS INTÉRIEURS

Depuis l'Okavango : transfert Kasane-Victoria Falls à l'aller puis Victoria Falls aéroport au retour
Depuis Johannesburg : Transferts aéroport de Victoria Falls - Lodge A/R

MODE D'HÉBERGEMENT

2 nuits avec petit-déjeuner (Victoria Falls hôtel, chambre standard)

Notre prix ne comprend pas

Assurance Annulation Interruption et Rapatriement : 3,8% du prix de votre voyage.
Assurance Annulation Interruption : 2,8% du prix de votre voyage.
Assurance complémentaire carte bancaire : 2,1% du prix de votre voyage.
Frais d'inscription obligatoires par personne : 15€ par dossier.

DIVERS

Taxe d'entrée dans le parc des Chutes Victoria : 30 US\$

REPAS

Repas, boissons et extras personnels

TRANSPORTS

Vols internationaux vers et au départ de Victoria Falls

Frais de visa Zimbabwe : 35 US\$ entrée simple

Vols supplémentaires ou surcoût des vols taxi au Botswana.

DIVERS

Les activités en option.

INFOS ÉQUESTRES

Cavalerie

Non concerné

INFOS PRATIQUES

CONFORT

Victoria Falls Hôtel

Idéalement situé, l'hôtel se compose de 180 chambres qui sont décorées d'une manière qui reprend le charme confortable d'une époque révolue, impressions coloniales, lits à baldaquin, meubles anciens... Des installations et des équipements modernes se mêlent à cette ambiance à l'ancienne (coffres-forts personnels, minibar, peignoirs, télévision numérique par satellite) pour parfaire votre séjour.

Les repas ne sont pas INCLUS (possibilité de les prendre sur place).

D'autres hébergements sont disponibles, n'hésitez pas à nous contacter.

o Le Victoria Falls lodge :

Un très beau lodge de style safari, construit entièrement en bois. Il est situé au cœur du Zambezi National Park et à quelques minutes de la petite ville de Victoria Falls (navette gratuite). Toutes les chambres, décorées avec goût, ont une vue imprenable sur un point d'eau où de nombreux animaux viennent se désaltérer. Piscine.

VISA & SANTÉ

Formalités

Passeport en cours de validité, valable 6 mois après la date de retour pour les ressortissants français, belges et suisses. En complément, il faut que le passeport comporte deux ou trois pages vierges (selon les vols avec escale), pour recevoir les cachets d'entrée et de sortie. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

Si vous voyagez avec vos enfants, sachez que, dorénavant, les mineurs, quel que soit leur âge, doivent eux aussi avoir un passeport individuel. A partir du 15 janvier 2017, l'autorisation de sortie du territoire est rétablie pour les mineurs français voyageant sans au moins l'un de leurs parents. Les mineurs voyageant dans ces conditions devront présenter : carte d'identité ou passeport (selon les exigences du pays de destination) ; le formulaire d'autorisation de sortie du territoire, signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale (le formulaire d'autorisation de sortie du territoire sera accessible sur le site Service-public <https://www.service-public.fr/>) ; une photocopie du titre d'identité du parent signataire.

Attention ! Depuis le 1er octobre 2016, toute personne voyageant au Botswana avec un enfant mineur devra être en mesure de fournir une copie intégrale et certifiée du certificat de naissance de l'enfant traduit en Anglais ou un acte de naissance plurilingue en plus de son passeport en cours de validité.

Si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, celui-ci devra présenter une autorisation de voyage signée par le parent absent, sauf dans le cas où le père ne serait pas mentionné dans l'acte de naissance.

Ces documents vous seront demandés à l'entrée comme à la sortie du territoire. Cette mesure s'applique en tout point frontalier sur le territoire y compris aux frontières terrestres.

Attention ! Si vous transitez par l'Afrique du Sud pour vous rendre au Botswana, vous devrez obligatoirement présenter un passeport comportant une page vierge.

Il est important de le noter que si vous faites escale et êtes en transit par l'Afrique du Sud et si vous voyagez avec un mineur, il pourra vous être demandé de respecter les formalités d'entrée des mineurs en Afrique du Sud qui sont décrites sur le site du Quai d'Orsay accessible depuis le lien suivant. Ces pièces prouvant la filiation du mineur avec les autres personnes voyageant avec lui sont indispensables, certaines compagnies aériennes les exigeant dès l'embarquement depuis votre point de départ. Il est donc très important de suivre les recommandations suivantes :Conseils sur France Diplomatie <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/afrique-du-sud/#entree>

De nouvelles mesures de sécurité sont entrées en vigueur dans les aéroports : les appareils électroniques (smartphones, tablettes, portables...) doivent être chargés et en état de fonctionnement pour tous les vols allant ou passant par les États-Unis et Londres. Les agents de contrôle doivent pouvoir les allumer. Par précaution, ayez votre chargeur à portée de main. Si votre appareil est déchargé ou défectueux, il sera confisqué. Cette mesure étant susceptible d'être étendue à d'autres aéroports, nous vous conseillons de charger vos appareils électroniques avant le vol quelle que soit votre destination.

Visa

Pas de visa pour les ressortissants français. Pour les autres nationalités, se renseigner auprès du consulat ou de l'ambassade.

IMPORTANT POUR VICTORIA FALLS :

Les vols allers et retours s'effectuent par l'aéroport de Victoria Falls au ZIMBABWE, ou par l'aéroport de Livingstone en ZAMBIE (les chutes étant à la frontière des deux pays). Dans les 2 cas, il vous faudra un visa double entrée, que vous pourrez obtenir directement à la frontière avec un passeport valide au moins 6 mois après le retour. Comptez 50 US\$ pour un visa double entrée à Livingston en Zambie.

CONSEILS POUR L'OBTENTION DU VISA

Rien à signaler.

ADRESSES DES CONSULATS

- Botswana High Commission
6 Stratford Place
London W1C 1AY
Tél. : (020) 7499 0031
Fax : (020) 7647 1000
- Ambassade du Botswana
88 Avenue de Léna
75116 Paris
Tél. : 01.47.20.08.23
Fax :
bostwana@brutele.be

Santé

Pour ce pays :

Prévention du paludisme :

Pour l'Okavango (Nord du Botswana), une prévention contre le paludisme (malaria) est fortement recommandée. Le Botswana est classé en zone 3. Le Mashatu (Sud du Botswana) est moins concerné mais reste classé en zone 3.

Cette maladie parasitaire est transmise par les piqûres de moustiques et impose le recours à des mesures de protection individuelle (sprays, crèmes, diffuseurs électriques, moustiquaires...).

A ces mesures, doit s'ajouter un traitement médicamenteux adapté à chaque individu : il convient de s'adresser à votre médecin habituel ou à un centre de conseils aux voyageurs. Le traitement devra être poursuivi après le retour en France durant une durée variable selon le produit utilisé.

Vaccinations :

- En raison d'une forte prévalence et de l'apparition récente d'une nouvelle forme très résistante de la tuberculose, la vaccination antituberculeuse peut-être recommandée, en particulier chez les enfants.
- La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire pour tout voyageur en provenance d'un pays où sévit la fièvre jaune à l'état endémique, mais peut être conseillée à tous les voyageurs.
- La mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite est recommandée.
- Autres vaccinations conseillées (selon conditions d'hygiène et durée du séjour) : fièvre typhoïde, hépatites virales A et B.

Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales avant le départ.

La responsabilité de CHEVAL D'ADVENTURE ne saurait être engagée dans le cas où vous devriez rentrer en France à cause du non respect de ces obligations personnelles de santé.

Assurance

Vous devez absolument être assuré en assistance et rapatriement pour participer à nos voyages.

Nous vous proposons une assurance MULTIRISQUES comprenant l'annulation, l'interruption et l'assistance rapatriement pour tous les pays du monde où nous voyageons. En cas d'incident au cours du voyage, les accompagnateurs connaissent bien les procédures de rapatriement ou d'assistance. Leur mise en jeu est ainsi largement facilitée.

Si vous ne souscrivez pas notre assurance MULTIRISQUES, nous vous demandons de signer une décharge de responsabilité et de vérifier que vous êtes assurés par ailleurs. Vérifiez les garanties souscrites et les processus de déclenchement, emportez avec vous le numéro de téléphone d'urgence de votre assurance.

Enfin, faire une liste chiffrée du contenu de votre sac peut également être une bonne précaution en cas de destruction ou de perte de celui-ci !